



GRUES DE CHARGEMENT



PARTICIPANTS

De 1 à 6 stagiaires



PUBLIC

Toute personne amenée à évoluer et/ou travailler avec une grue de chargement



PRÉREQUIS

Compréhension du français
Avoir été formé en théorie et en pratique selon la recommandation concernée



DURÉE

1 jour d'examen CACES® (7h)



OBJECTIFS

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)



VALIDATION

Certificat CACES®

OCSA FORMATION® DÉTIENT LA CERTIFICATION CACES®

■ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de l'examen le participant sera capable :

- D'appliquer la réglementation issue de la recommandation R490
- D'appliquer les consignes de sécurité.
- D'effectuer l'entretien courant.
- De conduire une grue de chargement en sécurité.

■ MÉTHODE

Cette action d'examen associe des exercices pratiques et théoriques.

■ MOYENS

- Salle équipée de vidéoprojecteur ou TV écran plat
- Plateau technique certifié par un organisme certificateur
- Testeurs CACES® OCSA Formation® certifiés

■ ÉVALUATION

L'examen CACES® se déroule en 2 temps :

- QCM d'évaluation théorique
- Evaluation pratique

La délivrance du CACES® est conditionnée par la réussite à l'examen théorique et à l'examen pratique.

■ DÉLAIS D'ACCÈS

Minimum 24h avant le début de la formation en fonction de nos disponibilités et des exigences relatives au différents financements.

■ ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sans contre-indication de la médecine du travail. Il convient de nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

■ COÛT

Tarif variable en fonction du nombre de catégorie. Veuillez vous référer à notre grille tarifaire.





PROGRAMME

EXAMEN CACES® : 7H

■ ÉVALUATION THÉORIQUE

Thèmes abordés selon la recommandation.
Règlementation, normalisation et textes de la
sécurité sociale.

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Elingage
- Entretien

■ ÉVALUATION PRATIQUE

Thèmes abordés selon la recommandation.

■ CONDITIONS DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES

La réussite aux épreuves théoriques nécessite
l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test

et

- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

La réussite aux épreuves pratiques nécessite, pour
l'engin concerné, l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test

et

- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués

et

- D'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème concerné.